CHAPITRE III

Nº 278.

(Trip., XXIV, 8, p. 73 ro.)

Les trafiquants dont le chameau est mort (1).

Voici un apologue : des commerçants voyageaient pour aller trafiquer; au milieu du chemin un de leurs chameaux vint à mourir; la charge qui était sur ce chameau était faite de beaucoup d'objets précieux et rares, d'un tapis de première qualité fin et souple et de toutes sortes de marchandises. Quand le chameau fut mort, on le dépouilla de sa peau; le chef des marchands fit interrompre leur voyage à deux de ses suivants, les fit asseoir et leur dit : « Veillez bien sur cette peau de chameau de peur qu'elle ne soit mouillée et ne se pourrisse. » Quelque temps après il se mit à pleuvoir; ces deux hommes, dans l'excès de leur stupidité se servirent du magnifique tapis pour recouvrir cette peau; ce tapis de première qualité fut entièrement mouillé et pourri. La valeur de la peau et celle du tapis étaient fort différentes; c'est par stupidité qu'ils se servirent du tapis pour recouvrir la peau.

Les gens de ce monde agissent aussi de même. Le fait de ne pas tuer (d'êtres vivants), est comparable au tapis

⁽I) Cf. Julien, les Avadânas, t. II, p. 98-99.